

La vaccination par les infirmiers

Extension et valorisation des compétences vaccinales en 2023 avec l'avenant 9 de la convention avec l'assurance maladie : l'administration des vaccins relève du rôle propre et du rôle prescrit du CSP et code de déontologie de l'infirmier (**Art R4311-7 et 8**)

l'extension des compétences permet à l'infirmier de prescrire à condition d'avoir effectué une formation de onze heures et de s'inscrire auprès de l' ONI pour pratiquer l'activité de prescription de vaccins

L'ouverture des droits de prescription avait également commencé pendant la période covid mais uniquement pour ce vaccin

<https://www.ordre-infirmiers.fr/ouverture-du-droit-de-prescription-aux-infirmiers-dans-le-cadre-de-la-vaccination-anti-covid-19>



Décret no 2023-736 du 8 août 2023 relatif aux compétences vaccinales des infirmiers, des pharmaciens d'officine, des infirmiers et des pharmaciens exerçant au sein des pharmacies à usage intérieur, des professionnels de santé exerçant au sein des laboratoires de biologie médicale et des étudiants en troisième cycle des études pharmaceutiques



URPS
INFIRMIERS LIBÉRAUX
Hauts-de-France

Quel professionnel de santé peut vous vacciner ?

Professionnels	Médecins		Sages-femmes		Pharmaciens y compris exerçant en LBM et PUI				Infirmiers y compris exerçant en LBM et PUI			
Publics concernés	Tout public		Tout public		Moins de 11 ans		11 ans et plus		Moins de 11 ans		11 ans et plus	
Compétences	Prescription	Administration	Prescription	Administration	Prescription*	Administration*	Prescription*	Administration*	Prescription	Administration	Prescription*	Administration

Maladie ou agent infectieux concerné

Bronchiolite/VRS	Les médecins peuvent prescrire et administrer tous les vaccins.	OUI ^e	OUI ^e	SANS OBJET		OUI ^e	OUI ^e	SANS OBJET		OUI ^e	OUI ^e
Coqueluche		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Covid-19		OUI	OUI	OUI ^d	OUI ^d	OUI	OUI	OUI ^d	OUI ^d	OUI	OUI
Diphthérie, Tétanos, Poliomyélite		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Fièvre jaune <i>(uniquement dans les centres agréés)</i>		OUI ^b	OUI ^c	NON	NON	OUI ^b	OUI ^c	NON	OUI ^a	OUI ^b	OUI ^c
Grippe saisonnière		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Infections invasives à haemophilus influenza B		OUI	OUI	NON	NON	SANS OBJET		NON	OUI ^a	SANS OBJET	
Hépatite A		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Hépatite B		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Infections invasives à méningocoques		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Infections à papillomavirus humain (HPV)		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Infections invasives à pneumocoques		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Mpox <i>(uniquement dans les centres agréés)</i>		OUI ^f	OUI ^f	SANS OBJET		OUI ^f	OUI ^f	SANS OBJET		OUI ^f	OUI ^f
Rage en préexposition		OUI	OUI	NON	NON	OUI	OUI	NON	OUI ^a	OUI	OUI
Rotavirus		OUI ^b	OUI ^c	NON	NON	SANS OBJET		NON	OUI ^a	SANS OBJET	
Rougeole oreillons et rubéole (ROR)		OUI ^b	OUI ^c	NON	NON	OUI ^b	OUI ^c	NON	OUI ^a	OUI ^b	OUI ^c
Tuberculose (BCG) <i>(en structures collectives)</i>		OUI ^b	OUI ^c	NON	NON	OUI ^b	OUI ^c	NON	OUI ^a	OUI ^b	OUI ^c
Varicelle		OUI ^b	OUI ^c	NON	NON	OUI ^b	OUI ^c	NON	OUI ^a	OUI ^b	OUI ^c
Zona		OUI	OUI	SANS OBJET		OUI	OUI	SANS OBJET		OUI	OUI

LBM : Laboratoire de biologie médicale / PUI : pharmacie à usage intérieur (Hôpitaux)

* Sous réserve d'avoir reçu une formation spécifique sur la vaccination

a/ sur prescription de l'acte d'injection par un médecin ;

b/ à l'exception des personnes immunodéprimées ;

c/ en lien avec le médecin prescripteur chez les immunodéprimés ;

d/ à toute personne de 5 ans et plus, ciblée ou non par les recommandations ;

e/ aux femmes enceintes immunocompétentes entre 32 et 36 semaines d'aménorrhée durant la période épidémique du VRS ;

f/ à partir de 18 ans.



Quelle place a l'infirmière afin d'améliorer la couverture vaccinale ?

- L'infirmière libérale a un rôle majeur dans l'amélioration de la couverture vaccinale :
 - par sa proximité avec la personne soignée (au cours d'un soin au domicile du patient, visites quotidiennes permettant de prendre le temps nécessaire pour échanger sans les précipiter, surtout pour les personnes ayant une hésitation vaccinale)
 - Stratégie « cocooning » au cours d'un soin l'infirmier va encourager l'entourage à se vacciner (recrudescence de la coqueluche ,rougeole, méningite, zona ,explication sur la protection individuelle et collective)
 - exercice autour de patients en situation de fragilité, dépendants (zona) ,ayant des pathologies chroniques, primo arrivant



L'activité de l'infirmière libérale favorise également la vaccination lorsqu'elle s'inscrit dans des structures d'exercices coordonnés ou en participant à des projets régionaux : comment ?



URPS
INFIRMIERS LIBÉRAUX
Hauts-de-France

Par le biais des :

-URPS union régionale des professionnels de santé

-MSP

-CPTS (mission prévention HPV dans les collèges, lycées,,)

inscription à différents projets de santé permettant de repérer les personnes à jour ou pas de leur vaccination

Ou encore grâce au dispositif mis en place par l'assurance maladie :

Bilan Prévention

L'objectif principal de ce bilan est de repérer les facteurs de risque individuels, les habitudes de vie tels que (alimentation, tabagisme, activités physiques , etc.), les antécédents médicaux et le **statut vaccinal**.



Auto-questionnaire
pour les 18-25 ans



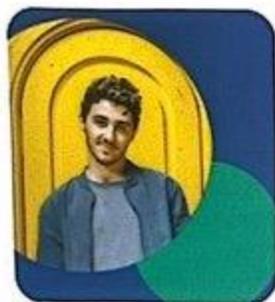
Auto-questionnaire
pour les 45-50 ans



Auto-questionnaire
pour les 60-65 ans



Auto-questionnaire
pour les 70-75 ans



REPLONGEZ-VOUS DANS L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL

Tout l'intérêt de l'entretien motivationnel est d'amener la personne à trouver SA motivation au changement d'habitudes de vie au bénéfice de sa santé.

L'objectif est d'adopter une posture bienveillante et partenariale favorisant la confiance et les échanges pour susciter les modifications de comportements.

Le livret d'accompagnement pour les professionnels propose un développement sur les techniques de l'entretien motivationnel et les interventions brèves.

Un centre de ressources hébergé par l'Ecole de hautes études en santé publique propose des mini modules de formation. Ehesp.fr



Téléchargez la
signalétique officielle et
affichez-la sur la porte de
votre cabinet !



Téléchargez le Livret
d'accompagnement pour
les professionnels

CS Scanné avec Scanner



URPS
INFIRMIERS LIBÉRAUX
Hauts-de-France

amélioration de la vaccination avec le numérique en sante permettant de :

- connaître le Schéma vaccinal connu ou interrompu
- inscrire le vaccin sur le DMP de la personne soignée
- Informer le médecin traitant via une messagerie sécurisée (mss santé)

Par le biais des :

- des formations en DPC ou autres (fifpl, DU,,)

exemple : Formation en ETP permettant de connaître les outils nécessaires à la communication, hésitation vaccinale

entretien motivationnel : OUVER

OU: questions ouvertes

V : valoriser

E : écoute réflexive

R: résumer

Merci de votre attention



URPS
INFIRMIERS LIBÉRAUX
Hauts-de-France



URPS
INFIRMIERS LIBÉRAUX
Hauts-de-France